

Direction de l'Environnement et des Services Publics Urbains  
Service Gestion Prévention des Risques Environnementaux

**COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DE LA CHARTE  
RELATIVE AUX ANTENNES-RELAIS DE TELEPHONIE MOBILE.**

**MECREDI 15 JANVIER 2020**

**Participants :**

Mme. Catherine TRAUTMANN, Vice-présidente de l'Eurométropole en charge du développement des services numériques

Mme Marianne DAVAL, groupe élus écologistes, pour Françoise SCHAETZEL

Mme Nathalie PASQUET, Ville de Strasbourg, Directrice Adjointe à la DESPU

M. Yves LAUGEL, Ville de Strasbourg, service SIRAC

M. Materne WOLFF, Ville de Strasbourg, service GPRE

Mme Delphine HAETTEL, Orange

M Marc ARNOLD, Bouygues Telecom

M. Agostino PULLARA, Free Mobile

M. Sébastien BEYER, SFR

M. Philippe LERGENMULLER, Habitation Moderne

M. Jean Marie RUMPLER, OPHEA (ex CUS Habitat)

**Absents (excusés):**

M. Paul MEYER, Ville de Strasbourg, Adjoint en charge de la ville numérique

Mme Christel KOHLER, Adjointe au Maire

Mme Françoise SCHAETZEL, Conseillère municipale

M. Didier HOUILLON, Directeur DESPU

M. Laurent SIRY, Ville de Strasbourg, service GPRE

M. Laurent LOUP, Bouygues Telecom

M. Carl HEIMANSON, Agence Régionale de Santé Alsace

*14h00 - Introduction de la réunion sous la présidence de Mme TRAUTMANN*

\* \* \*

## **I / Présentation du bilan d'activités 2019 et proposition d'actions 2020**



présentation CCSC 122019 [Mode de compatibilité].pdf

## **II / Débat sur le bilan 2019 et perspectives 2020**

Le bilan de l'année 2019, tel que présenté dans le document support, est approuvé, et la Commission remercie l'ensemble des opérateurs pour leur collaboration active à la démarche. La méthodologie mise en œuvre à l'échelle de la ville de Strasbourg est confirmée et tacitement reconduite pour l'année 2020.

Le soutien apporté aux communes de l'Euro métropole qui ont sollicité une assistance sur le sujet du déploiement des antennes relais est approuvé. La signature d'une charte sur les ondes par les communes candidates à la démarche pourra intervenir après mise en place des équipes exécutives issues des élections municipales de mars 2020.

Alors que le passage à la 4G et l'ouverture de la LTE à la fréquence de 700 MHz est en phase d'achèvement sur les principaux sites des opérateurs, les interrogations qui sont soulevées portent maintenant sur l'arrivée prochaine de la 5G.

Des contacts informels avec certains opérateurs ont eu lieu dès l'été 2019 nous informant de leur intention de placer la ville de Strasbourg parmi les villes pilotes françaises pour expérimenter cette nouvelle technologie. Considérant qu'à ce jour l'ANFR n'a pas encore attribué les bandes de fréquences relatives à la 5G, il n'est pas possible d'annoncer un calendrier précis de déploiement, si ce n'est la période 2021-2025. Il est donc opportun pour les communes de l'Euro métropole qui souhaitent adhérer à la charte sur les ondes de mettre à profit la période 2020-2021 pour s'inscrire dans cette démarche.

Les bailleurs sociaux soulèvent la question de l'encombrement croissant des toitures terrasses par les équipements antennaires, et s'interrogent sur le dimensionnement des équipements à venir avec le déploiement de la 5G.

Une nouvelle version du logiciel MithraRem permettant de réaliser des simulations intégrant la 5G est d'ores et déjà disponible chez le concepteur du logiciel et devra être mise en service courant 2020 pour prendre en compte les futurs dossiers relatifs à la 5G.

\* \* \*

***Clôture de la réunion à 15h30.***

Materne WOLFF  
Ingénieur en Chef

Responsable du suivi de la charte sur les ondes

